

#### Sommaire

- -La lettre du Maire
- -Le budget primitif 1985
- -Informations générales -Action sociale
- -La vie des associations et le calendrier
- de leurs activités
- -Etat civil de 1984

# A PROPOS **DES IMPOTS LOCAUX**

Le budget primitif de 1985 vient d'être voté.Il vous sera détaillé dans les pages suivantes. Il a été établi dans un esprit de rigueur et d'économie. Les décisions prises par le Conseil Municipal, en matière de fiscalité et de budget, s'expliquent par le souci de ne pas faire supporter à la population le poids des difficultés présentes. La dégradation de l'emploi, l'augmentation des charges frappent de nombreuses familles. Plus que jamais, il convient donc de se préoccuper de ces réalités quotidiennes.

Les subventions de l'Etat et les impôts locaux constituent l'essentiel des ressources de la commune. Impôts locaux!!!Tout le monde en parle mais...à quoi servent-ils donc? Ils permettent de financer les dépenses, et, en particulier:

-les salaires du personnel communal

-l'entretien des services publics (distribution d'eau, d'électricité) et des biens communaux (bâtiments, voirie, forêt...)

-les subventions aux associations et au bureau d'aide sociale

-le ramassage des ordures ménagères

-les fournitures scolaires

-les frais financiers sur emprunts -les frais généraux(Pet T, documentation, cérémonies...) Peu de personnes acceptent de voir augmenter ces

impôts locaux.Les contribuables administrés doivent choisir: -veulent-ils plus de services et d'équipements? Alors, les impôts locaux suivront la progression de ces services et équipements.

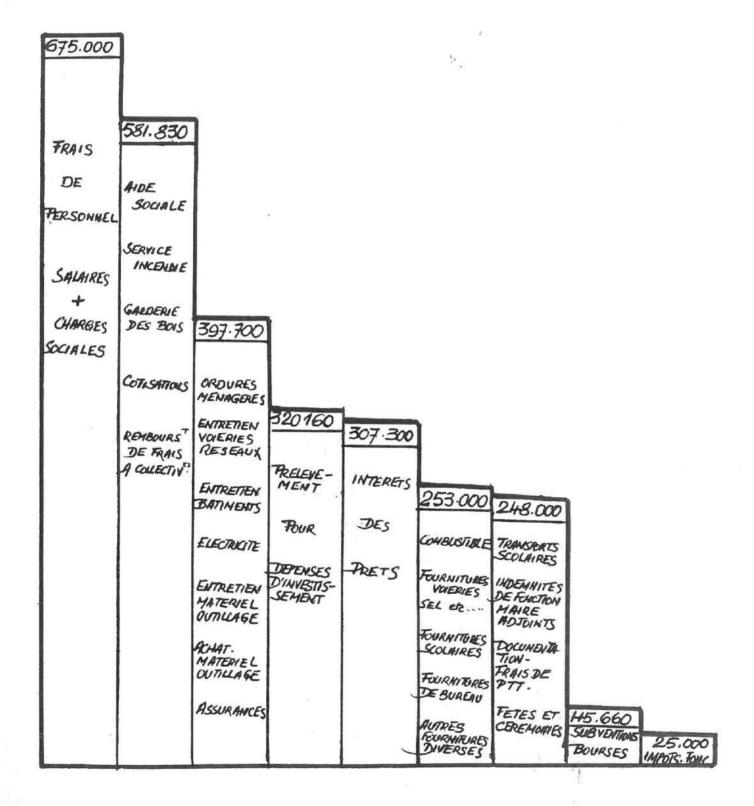
-veulent-ils une "pause" dans la progression des impôts locaux? Alors, les équipements seront repoussés à plus tard et les services seront moindres.

La gratuité des services publics est un leurre: tôt ou tard, le contribuable devra payer les services et les équipements qu'il utilise. Les impôts locaux ne sont, ni plus ni moins, que la rémunération d'un service communal "global", une copropriété.

Un service public, plus près de l'usager, sans augmentation importante des dépenses de fonctionnement, tel est donc notre choix.

# 1985 BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES 2.853.650.F



<u>RECETTES</u> 2853.650.F

2.028.660

CONTRIBUTIONS DIRECTES

TAXE D'WABITATION

FONGER BATI

FONCIER . NUN BATI

TAKE PROFESSIONN ENC

514.360

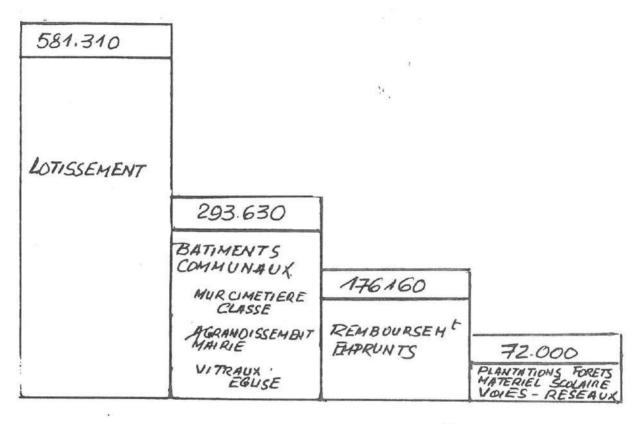
DOTATION GLOBA ... DE

FONCTIONNEM!

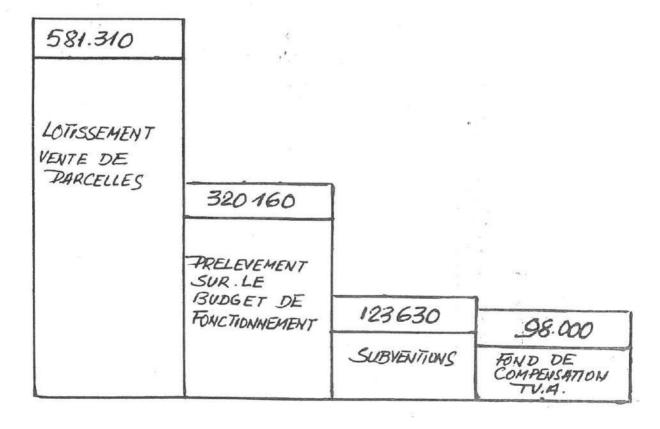
310630

PROD<sup>IS</sup> DOMAHIAUX SUBVENTIONS PROD<sup>IS</sup> FINANCIEIS IMIOIS INDIRECTS

# 1985 BUDGET DINVESTISSEMENT DEPENSES 1123100 F



# RECETTES 1.123 100 F



# SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LOCALES

SECTION . FOOTB4LL	8000=
CLUB DE JUDO	2.000 -
PREVENTION ROUTIERE	500_
A.C.C.A. DUGNY	550_
BIBLIOBUS	550_
ANCIENS COMBATTANTS D'A.FN	330_
COOPERATIVE SCOLAHRE	6.800_
BUREAU D'AIDE SOCIALE	21.300_
CHEVALIERS DE LA GAULE	330_
MNCIENS COMBATTANTS DE DUGNY	800_
	H1 160

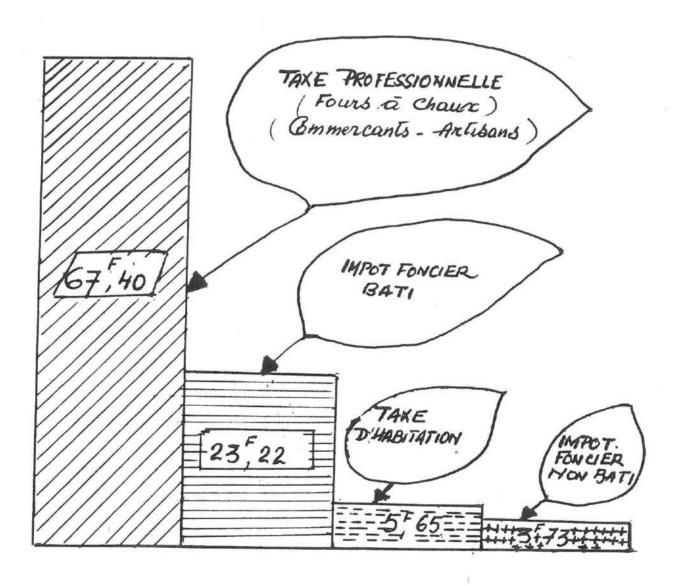
# TAUX DES IMPOTS LOGAUX

	1984	<b>085</b>	AUGNENT
TAKE D'HABITATION	4,50%	4,74%	0,24%
TAKE FOUCERE PROPRIETES BATTLES	13,01%	13,71%	9.70%
TAXE FONCIERE PROPR. NON BATTES	17,96%	18,95%	0,99%
TANE . PROFESSIONNELLE	7,29%	7, 68%	0,39%

# LE SAVIEZ-VOUS ?

# REPARTITION DES IMPOTS LOCAUX 85

ORIGINE DE 100 FOS D'IMPOTS ENCAISSES PAR LA



# Travaux réalisés en 1984

Ecoles: -Installation de deux fosses septiques à l'école primaire

-Réfection du sous-bassement du couloir d'entrée

-Eclairage d'ambiance au-dessus des tableaux

Salle des fêtes:

-Réfection de la piste de danse

-Installation d'un placard pour ranger les tapis de judo

Chemins et routes:

-Aménagement de la ruelle du puits -Gravillonnage des trottoirs du lotissement de la Redoute

Divers: -Réparation du mur classé entourant la vieille église -Réparation du mur du cimetière civil

# Travaux en projets ou en cours

Ecoles: -Equipement d'une salle pour installer les ordinateurs nécessaires à l'initiation à l'informatique aux élèves de l'école élémentaire -Mise en hors-gel du bloc sanitaire de l'école primaire

Mairie: -Création de trois salles (bureaux, bibliothèque)

Divers: -Renforcement du réseau EDF, secteur route de Landrecourt et Cité Ste Barbe

-Protection des vitraux de l'église

-Viabilisation de 5 parcelles au lotissement de la Re-

-Plantation sur parcelles communales

# Bill ement

Reprise des réseaux et voieries

Le projet de reprise des réseaux et voieries de Billemont par

les municipalités de Dugny et Belleray mûrit lentement.
Après diverses expertises et avec l'aide de Mr Pierre Méchin, Conseiller Général, un devis des travaux a été effectué. Grâce à l'intervention de Mr le Conseiller Général, et dans le cadre de l'aide des pouvoirs publics aux sites industriels fortement restructurés, une subvention de 80% pourrait être obtenue.Les deux municipalités ont donné un accord de principe afin que Mr Méchin puisse continuer l'instruction du dossier.Le financement des 20% restants sera étudié ultérieurement par les deux parties en col-Laboration avec l'Association des propriétaires de Billemont.

### Prix de l'eau

A compter du 1er juillet 1985, le prix de l'eau sera le suivant: -1,60F de 0 à 500m3

-1,20F de 501 à 1000 m3

-1,15F au-dessus de 1000m3

### Réémetteur de télévision

Le Conseil Municipal a autorisé Mr le Maire à signer la convention pour la construction et la gestion de la station de télévi -sion de Sommedieue.

Les dépenses, après subventions, sont réparties entre les communes concernées: Dugny, Sommedieue, Ancemont, Les Monthairons et Villers sur-Meuse en fonction du nombre d'habitants.

Le réémetteur devrait, en principe, être opérationnel début juin.

## Affouages

Four la saison 85/86, les inscriptions se feront individuellement en mairie, du 1er au 30 juin 1985.

## Ecole de Billemont

A la suite d'une demande de l'association "Dugny, Fêtes et Loisirs" qui voulait faire fonctionner en salle des activités sportives et culturelles, le C.M. a accepté de prêter les salles de classe inoccupées de l'école de Billemont. Une convention a été signée avec Mr le Président de l'association afin que ce local prêté gracieusement, chauffé et éclairé puisse être utilisé trois fois par semaine, de 14 heures à 22 heures.

### Achat de micro-ordinateurs

L'initiation à l'informatique aux élèves de l'école élémentaire est l'un des objectifs actuels de l'enseignement. Mais le coût des m atériels (environ 8000F pour un micro-ordinateur TO 7.70) ne permettrait guère cependant, dans le meilleur des cas, aux communes rurales intéressées par l'équipement de leurs écoles, que l'achat de un ou deux micro-ordinateurs.Or, une initiation pédagogiquement valable nécessite un micro-ordinateur pour deux élèves. Mr l'Inspecteur départemental de l'Education Nationale de Verdun proposa donc le mode d'équipement suivant pour un regroupement de cinq communes: Dugny, Landrecourt, Belleray, Haudainville et Belrupt: "Chaque commune décide de sa participation: 1 ou 2 TO.70 La dotation de l'état sera égale à la dotation des communes. Les micro-ordinateurs seront "mobiles" et utilisés dans les écoles de manière programmée.Les populations des communes pourront également se familiariser avec ces appareils pendant la période extra-scolaire.

Le C.M. a donné son accord pour l'achat de deux micro-ordinateurs et la mise en route de cette initiation à l'informatique à la rentrée de septembre 1985.

### CREATION D'UNDEPOT DE SULFOGYPSE AUX FOURS A CHAUX DE DUGNY

Beaucoup d'interrogations, de réserves et d'inquiétude ont suivi

l'annonce de ce projet .

Après une étude de celui-ci, une réunion élargie du Conseil Municipal a eu lieuen présence du Directeur des F.C.D., de la Direction Départementale de l'Agriculture, du Génie Rural, de l'Institut de recherches Hydrologiques, de la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale et de l'Association Rhin-Meusequi donnére un avis favorable pour la mise en place de ce dépôt.

Cette décision a été suivie d'une délibération du Conseil Municipal

en date du29 Avril 1985 entérinant ce projet .

Sans entrer dans le domaine technique, nous souhaitons par ces quelques lignes vous apporter nos réflexions et le pourquoi de notre approbation.

- 1) Qu'est-ce que le SULFOGYPSE ?

  C'est de la chaux utilisée pour le traitement de rejets gazeux de centrales thermiques (charbon), et qui se trouve, après utilisation, chargée de soufre (désulfuration). Ce qui donne, chimiquement, du Caso 3.
- 2) Pourquoi ramener ce produit à DUGNY?

  Le marché de 50.000 T/An ne peut être traité qu'a la condition de reprendre les produits utilisés .C'est la loi des marchés; de plus en plus stricte en Allemagne .

Bien que l'on soit contre le principe, et avec l'assurance que le produit n'est pas toxique, la situation économique ne nous permet pas de

refuser ce contrat .

- 3) Le dépôt.

  Il sera absolument étanche, composé de 12 m de calcaire 0/30 compacté puis de 3m d'argile également compacté; protégeant ainsi la nappe phréatique avec; en sécurité, un bassin de récolte des eaux de ruissellement.

  (bac de décantation).
- 4) Nappe phréatique .

  Les valeurs de perméabilité du SULFOGYPSE sont caractéristiques d'un matériau tres imperméable . (comparablesà des argiles du groupe Montmorilonite qui sont considérés comme les matériaux les plus imperméables .)

Une colonne d'eau de 1 m de hauteur mettrait 150 Ans pour traverser

un mêtre de Sulfogypse compacté .

Théoriquement, notre forage d'eau potable (qui date de 1953), devrait être situé dans un périmètre de protection, ce qui n'est pas le cas puisque placé à l'intérieur de l'usine .En cas de nécessité de déplacement de ce forage, les Fours à Chaux s'engagent à participer financièrement à ces travaux .

5) Garanties.

La durée du dépôt est limitée (3-4 Ans). L'euverture d'un mouveau dépôt pourrait se faire, mais après une nouvelle enquête publique.

La Direction des F.C.D. s'engage à respecter scrupuleusement la

fréquence des analyses, (teneur en métaux lourds ).

Assurance par les techniciens cités ci-dessus sur la non toxicité du produit .

Des recherches sont en cours pour réutiliser ce produit qui, après analyse, permettrait le roulage des camions et satisferait aux caractéristiques des assises de chaussée.

.../...

7) Surveillance.
La mise en place, en amont et en aval du dépôt, de PIEZOMETRES,
permettra le contrôle du niveau de la nappe phréatique de même que le
prélèvement d'échantillons réguliers (2-3 mois) ainsi que dans les périodes
de "hautes eaux et basses eaux "dans le puits de pompage, assureront la plus
grande sécurité.

Fort de ces garanties, le Conseil Municipal a accepté la création du dépôt de SULFOGYPSE et assure les habitants de DUGNY qu'une surveil-lancerigoureuse sera effectuée lors de sa mise en place et de son remplissage.

# LA FORET COMMUNALE

La forê t communale de Dugny couvre 631 ha. Elle représente un revenu pour la commune en 1983 :

-coupes vendues : 44.500 F

-coupes délivrées : 5.305 F

Lecation chasse de 82 à 89 : 70 000F

L'O.N.F. a la charge de l'entretien, de la vente du bois, de faire les lots d'affouage. Elle a planté des résineux dans les lots les plus pauvres, ceci afin d'assurer la continuité des revenus forestiers de la commune. Il faut cent à cent vingt ans pour faire un chêne ou un hêtre, et seulement soixante à quatre vingt ans pour un beau sapin. Ce qui n'empêche pas la plantation de feuillus; d'ailleurs Dugny possède aux cinq frères une très belle plantation de hêtres.

L'achat d'un neuveau beis par la commune contribue encere à l'agrandissement du patrimeine forestier; il a été acheté à USINOR pour la somme de 900.000 F.

Près de l'autoroute un premier essai de résineux n'ayant pas réussi, fut (emplacé par des chênes rouges.

L'O.N.F pour sa gestion et travaux de la forêt communale pourrait assurer un emploi permanent de 2 employés. Force nous est de constater que la forêt communale est prometteuse d'un bel avenir et assure de futurs revenus pour la posterité.

#### LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS .

En cours d'élaboration à DUGNY, il nous semble nécessaire de préciser les objectifs, le contenu et les effets du P.O.S. .

### l objectifs et contenu du P.O.S.

### ● Le P.O.S. permet :

- de définir avec clarté et certitude les droits attachés à chaque terrain,
- de protéger les espaces naturels (agriculture, site, paysages, forêts,...)
- de mieux organiser l'implantation et la desserte des constructions,
- de ménager les emplacements nécessaires aux équipements futurs .

### Il comprend :

- des documents graphiques qui localisent les zones ,
- un réglement qui fixe le droit applicable à chacune des zones.
- des annexes techniques (eau, assainissement ) .

### Il élaboration :

### Elaboration:

Le P.O.S. est élaboré sous l'autorité d'un groupe de travail que préside le maire de la commune. Dans ce groupe de travail, il y a :

- le Directeur Départemental de l'Equipement responsable de l'instruction,

- et les services de l'Etat concernés (ex: agriculture) Les propositions arrêtées par le groupe de travail sont soumises au Conseil Municipal .

#### Approbation :

Le P.O.S. est rendu public par arrêté préfectoral, après délibération du Conseil Municipal . Après avoir été soumis à enquête publique, puis à une nouvelle délibération du Conseil Municipal, il est approuvé par le préfet .

Il reste ensuite à la disposition du public .

### III effets

#### Utilisation:

Il est opposable, dès qu'il est rendu public, à toute personne publique ou privée. Il permet alors :

- de délivrer des certificats d'urbanisme ,

- de statuer sur les demandes d'utilisation du sol (permis de construire, lotissements, établissements classés, carrières et défrichements).

.+.+.+.+.+.+.+.+.+.





### L'EMBELLISSEMENT D'UNE COMMUNE.....

COMMENCE PAR SA PROPRETE .... I

Ecologie, qualité de l'environnement..., à notre époque on en parle beaucoup et à juste titre d'ailleurs .

Mais cette qualité de la vie et l'embellissement de notre commune passe par le respect et la propreté des aménagements collectifs mais également par l'apport personnel de chacun d'entre nous dans le domaine le concernant : aménagement des propriétés, balayage des devants de porte et des caniveaux, éviter la sortie prématurée des poubelles, la divagation des chiens, inciter les enfants à respecter le matériel des terrains de jeux, les vasques de fleurs, les panneaux directionnels, etc....

Ces efforts particuliers feront de DUGNY un village encore plus agréable à vivre .

De son côté, la municipalité s'efforce d'améliorer la qualité de l'environnement par un entretien régulier (balayage, nettoyage ) des principales artères de la communepar le personnel communal; mais aussi par la création, l'aménagement et l'entretien des espaces verts, terrain de jeux et places publiques.

Bien sur, beaucoup reste à faire! Les élus en sont conscients; toutefois, tout effort quel qu'il soit, mérite d'être encouragé.



L'homme fait partie intégrante de la nature..., la terre est faite pour que les hommes puissent y vivre et y être heureux .

.+.+.+.+.+.+.+.+.



et une INFORMATION sur "l'ECHINOCOCCOSE"



# LA RAGE A ÉTÉ RECONNUE DANS

### LA COMMUNE

le 23 NOVEMBRE 1984 et le 21 JANVIER 1985

foici quelques conseils pour mieux combattre cette

FAITES VACCINER VOS ANIMAUX. La meilleure protection contre la rage est la vaccination. Elle est pussible pour l'homme et la plupart des espèces dumestiques

, NE LAISSEZ PAS DIVAGUER LES CHIENS ET LES CHATS car la rage la plus dangereuse pour l'homme est celle des carnivores domestiques.

or charge in the chall no doopston provent être cepturés et abattus sout pour se charge tationes et excesse mas dans deltaines conditions soulement)

### LE POINT SUR LA RAGE

Aprés la "seconde vague" de rage en 1977 et la "troisième vague" une vigilance constante s'impose cependant afin d'empêcher toute contamination méconnue qui entraînerait un cas mortel chez l'homme. N'OUBLIONS pas la nécessité des mesures "défensives" qui

- capture des animaux errants,

ont fait leurs preuves:

- nécessité d'éviter toute divagation des chiens et chats.
- empêcher tout contact avec un animal sauvage, quel qu'il soit, paraissant perdu ou malade.
- Il convient alors d'alerter les autorités compétentes: MAIRIE, GENDARMERIE.

### L'ECHINOGOGGOSE ALVEOLATRE

14 échinococcose est, chez l'homme, une maladie parasitaire qui a pour origine le développement, chez le Renard, d'un ténia appelé Echinococcus multillocularis;

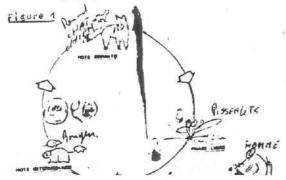
Nous allons voir, dans les lignes qui suivent, comment circule le parasite entre ses nôtes naturels et comment il peut contaminer l'homme.

L'Hintoire d'un dycle:

commençons par le vers edulte. Il vit dans l'intestin du renard mais contrairement au céléure ver solitaire de l'homme qui mesure de 6 à 12m, c'est un tout petit animal de 2 à 5 millimétres... Notre Goupil, au hasard de ses promenades expulsera dans ses laiscées des fragments du ver : les anneaux mûrs chargés de milliers d'oeufs. des deufs dispersés sur la fourrure du renard ou sur le sol et la végétation ne pourcontinuer à se développer que s'il sont absorbés par un rongeur . bans l'intestin du rongeur l'oeuf donnera naissance à un embryon qui en traversera la paroi cheminera dans les vaisseaux sanguins, et se fixera finalement dans le foie. Li il poumra se transformer en une larve envahissante progressivement tout le tisau hipatique à la manière d'une tumeur cancéreuse. Le rongeur, au stade ultime de la muladie, présentera un foi enorme et, un abdomen distendu.

.... od 1'HOMME intervient:

La figure 1 resume le cycle du parasite. Il peut arriver que l'homme y prenne une place équivalente à celle du rongeur. En consommant des pissenlits, des champignons, des fruits sauvages souillés par un renard .



#### Que faire ?

Toutes manipulations inutile de cadavres peaux, fourrures et fécés de remmrds doivent Stre évitées. La cueillette et la consommation de vegétaux sauvages en régions infestées doivent être évitées.

### L'action sociale

### BUREAU D'AIDE SOCIALE

-Ja subvention municipale permettant d'élaborer le budget du B.A.S. s'élève cette année à 21.276F. Elle permettra de poursuivre les actions mises en route les années passées.

-Les subventions votées pour 1985 sont les suivantes:

Aminol 1 de la	vances.
Amicale des Anciens	200F
. Alue a doubtette en milien rural . 4	700 F
·As · des parents d'enfants inadantée	750 F
· Croix mouge	ACOR
.As. des donneurs de sang de Verdun	200 E
.As. varentin Hauv	200F
·AS· des parents d'enfants déficients	
auditifs	150 F

### AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

### .Aide monagère aux personnes âgées

Ce service continue son action. Cette année, trois aides-ménagères ont, pour des raisons personnelles ou pour des raisons de santé, cessé leur activité. Ce sont Mmes Arnaud Eliane, Boulangée Marcelle et Collignon Elisabeth. Nous les remercions pour le travail qu'elles ont effectué sur le village. Une autre personne, Mme Giron Marie-France, a accepté de se mettre au service des personnes âgées du village. Nous l'accueillons avec joie.

.Auxiliaire de vie Depuis février 1985, l'association A.D.M.R.de la Vallée de la Leuse avec laquelle nous travaillons, compte parmi son personnel une Auxiliaire de Vie.C'est une professionnelle chargée d'aider les personnes handicapées physiques dans l'accomplissement des actes essentiels de la vie courante pour leur permettre de vivre chez elles.

Son intervention est destinée à:

-aider la personne handicapée pour le lever, le coucher, la toilette, boire et manger, .....

-surveiller l'état sanitaire de la personne handicapée

-faire ou aider à faire les travaux ménagers indispensables -accompagner la personne handicapée

Elle intervient chez la personne handicapée à raison de quelques heures réparties dans la journée et, si nécessaire, sept jours sur sept.

Pour bénéficier d'une auxiliaire de vie, deux conditions doivent être réunies par la personne handicapée:
-avoir 80% au moins d'invalidité reconnus

-être réellement dépendante de l'aide apportée par une tier= ce personne pour un ou plusieurs actes essentiels de la vie.

Les adultes handicapés qui perçoivent "l'allocation compensatri= ce de tierce personne" ou "la majoration pour tierce personne" ainsi que certaines familles avec un enfant handicapé répondent à ces conditions.

Pour tous renseignements concernant ce nouveau service, veuillez vous adresser au B.A.S. de la commune.

### LES QUETES PUBLIQUES

Le calendrier des appels à la générosité publique à l'échelon national pour 1985 est fixé ainsi qu'il suit:

27-01:Lépreux

3-02: Jeunesse au plein air

3-03:Paralysés et infirmes civils

10-03: Campagne mondiale contre la faim

17-03:Lutte contre le cancer

8-05:Bleuet de France

12-05:Croix-Rouge française

19-05: Ecole publique

26-05: Union française des centres de vacances

2-06: Journée nationale de la mère et de l'enfant

14-07: Fondation Maréchal de Lattre

6-10:Aveugles

13-10: Journée nationale du coeur

20-10: Journée nationale des personnes âgées et de leurs associations

11-11:Bleuet de France

24-11: Journée nationale contre la tuberculose et les

maladies respiratoires

2 au 15 décembre: Campagne nationale pour le Fonds des Nations-Unies pour l'enfance organisée par le comité français FISE-UNICEF

Nos quêteurs, G. Bastien, C. Vibrac, L. vibrac, méritent d'être félicités pour ce service qu'ils remplissent avec fidélité et gentillesse. Bravo les jeunes!

### GARDERIE MUNICIPALE

Comme chaque année, une garderie accueillera les enfants de Dugny, et ceux de BIllemont-Belleray scolarisés à Dugny, du jeudi 1er août au mercredi 28 août.
Les inscriptions des enfants âgés de 4 à 12 ans seront prises en mairie jusqu'au 8 juin.

### UN BEAU GESTE

C'est celui de Mme Pettazzoni qui a mis à la disposition de la commune un réfrigérateur en bon état dont elle ne se servait plus. Il a été placé dans la buvette du foyer communal et servira aux organisateurs de repas.

### COOPERATIVE SCOLAIRE

### Compte-rendu du voyage scolaire

Le traditionnel voyage scolaire de fin d'année subvention-

né par la Municipalité a eu lieu le mardi 26 juin 1984.

Sous la conduite des maîtres de l'école, une cinquantaine d'enfants se sont rendus à Paris. La matinée s'est passée au parc zoologique de Vincennes où chacun a pu faire plus ample connaissance avec la faune de notre planète.

Le beau temps étant au rendez-vous, le repas de midi fut pris sous forme d'un pique-nique dans le bois de Vincennes.

Après une petite promenade en car dans Paris, ce fut la visite du célèbre musée Grévin où petits et grands purent admirer la magnifique galerie des portraits avec l'évocation des grands moments de l'histoire de France. Beaucoup furent séduits également par la visite du palais des mirages et du cabinet fantastique.

Puis, après un petit arrêt à la Tour Eiffel, il fallut songer au retour. Chacun gardera un bon souvenir de cette journée.

Les élèves du CM2

### ACCA DE DUGNY

Suite à la réunion du bureau et des membres de la société, il a été décidé:

pour la saison 83-84: un lâcher de 40 faisans et de 45 perdreaux

pour l'ouverture

un lâcher de 40 faisans en cours de sai-

son

pour la saison 85-86:Un lâcher de 32 faisans reproducteurs a été effectué en mars en trois points:un à La Falouze, un derrière les carrières et un vers les Huit Chevaux. Il est prévu deux ou trois lâchers: un à l'ouverture, un en cours de saison et certainement un lâcher de faisandeaux dans l'été.

### ANCIENS COMBATTANTS

L'Association des Anciens Combattants groupe actuellement 39 membres dont 6 nouveaux et malheureusement 2 décès (Mrs Lallement Georges 1914/1918 et Marchand Gaston 1939/1945). Elle se compose comme suit:

-2 de 1914/1918

-21 de 1939/1945 et de la Résistance

-3 d'Indochine

-13 d'A.F.N.

Afin de rester dans le cadre de ses statuts, l'Association organise ou assiste, sur invitation, à des manifestations uniquement patriotiques. annuellement: dépôt de gerbe au Monument aux Morts les 8 mai,

14 juillet et 11 novembre dépôt de gerbe au cimetière militaire le 1er novembre (Toussaint)

sur invitation: dépôt de gerbe au Monument aux Morts par d'autres Associations d'Anciens Combattants ou de régiments lors de la remise de fourragères ou présentation au drapeau.

L'Association arrive à subsister grâce aux cotisations de ses membres et à la subvention de la Municipalité. Ces ressources permettent de prendre en charge, pour les membres adhérents,

une partie du banquet annuel du 11 novembre.

Le drapeau de l'Association qui atteint plus de soixante années d'existence et qui est dans un état de délabrement assez prononcé aurait grand besoin d'être remplacé. Le petit budget de notre Association ne permettant pas cette opération onéreuse, le Bureau, dans sa lettre du 28 mars 1985 à la Municipalité, a sollicité une subvention exceptionnelle permettant le remplacement de ce drapeau. Dans sa réunion du 29 mars 1985 sur l'étude du budget, le Conseil Municipal a décidé l'achat d'un nouveau drapeau pour la section locale des Anciens Combattants. Vu l'intérêt porté à la cause des Anciens Combattants de Dugny et au nom de tous ses adhérents, le Bureau de l'Association remercie chaleureusement la Municipalité pour cette décision.

### DUGNY FETES ET LOISIRS

Le Comité des Fêtes n'a pas eu de chance lors des plus grandes manifestations prévues en 1984, le temps n'ayant pas été propice pour les fêtes en plein air. Le 3 mars, une soirée "Boum" pour les jeunes a obtenu un plein succès et, le 10 mars, le Carnaval a été honoré par un défilé d'enfants déguisés l'aprèsmidi et par un bal masqué pour les plus grands le soir. Tout le monde s'est fort bien amusé. Le 24 mars, une soirée loto a réuni beaucoup d'habitants du village et de nombreux lots intéressants ont été distribués.Le lendemain dimanche 25 après-midi, un "Thé dansant "avait été organisé à l'intention des plus anciens avec un orchestre qui a retrouvé pour les enchanter de vieux airs très populaires. Café, thé, pâtisserie, boissons diverses pouvaient restaurer les plus ardents danseurs. A la manifestation du 20 mars imaginée par les pompiers et dont la recette devait être versée au Centre de Recherche contre le cancer, le Comité avait pris la charge de tenir le jeu de quilles. Beaucoup de monde avait répon-du à l'appel de toutes les associations du village réunies pour l'organisation de cette fête. Pour les 13 et 14 juillet, le Comité avait prévu deux journées assez chargées pour l'amusement de tous. Le 13, la soirée s'est assez bien passée, les buvettes et le stand pâtisserie ont vu de nombreux clients, le bal champêtre a réuni de nombreux danseurs et un feu magnifique a éclairé pendant long-temps le lieu de la fête. Malheureusement le lendemain 14, elle avait à peine recommencé au même endroit que la pluie a chassé tout le monde. Les jeux pour les enfants n'ont pu avoir lieu mais les grands ont pu danser plus longtemps après s'être réfugiés dans la salle des fêtes. Seul, le feu d'artifice n'a pu clôturer la soirée.La fête patronale les 8,9 et 10 septembre n'a pas eu plus de chance.Le jour de la fête, le Comité avait invité "Les Châtelets" pour une soirée musicale mais la population ne s'est pas beaucoup dérangée malgré la qualité des artistes. Il est vrai que le mauvais temps n'incitait pas à sortir.Le lendemain soir, le "Bal des Cocus" a obtenu plus de succès et la piste de danse n'était pas assez grande pour les amateurs de valse, tango ou rock. St Nicolas non plus n'avait pas été oublié dans le programme de 1984.L'évêque de Myre est apparu sur la scène au cours d'une saynète enfantine imaginée par le groupe d'animation du Comité et réalisée par des enfants du village. Au programme: chansons, dans es,

théâtre et ensuite les confidences à St Nicolas avec la remise des friandises sous l'oeil sévère du Père Fouettard. Le soir, pour les grands, le traditionnel loto de la St Nicolas avec de nombreux cadeaux.

Pour le 31 décembre dernier, le Comité des Fêtes avait pris la charge d'organiser une soirée Réveillon. 227 personnes avaient répondu"Présent" et n'ont certainement pas regretté leur geste.La salle des fêtes avait été ornée avec beaucoup de goût par des volontaires très ingénieux. Un menu riche avait été gracieus ement présenté au public présent en alternance avec les flons-flons de l'orchestre. Une bien agréable soirée qui s'est terminée tôt le matin après la soupe à l'oignon.

Pour 1985, le programme établi est sensiblement le même et aux mêmes époques que l'an passé avec, en plus cette année, une exposition sur le village les 18 et 19 mai, exposition qui aura comme site la vieille église romane de Dugny. Nous espérons que chacun viendra découvrir "son village" de la préhistoire à l'an 2000.

Mis à part le côté "Fêtes", il ne faut pas oublier le côté "Loisirs". Depuis la création du Comité, plusieurs activités ont vu le jour l'école de musique réunit toutes les semaines à l'ancien-ne école de Billemont une quarantaine d'élèves qui nous promettent quelques morceaux de leur répertoire pour les fêtes des 13 et 14 juillet. Saluons leur application et celle de leur professeur. Les "danses folkloriques" entretiennent leurs pas en attendant une prochaine démonstration de leur talent. Les premiers pas du "Club ping-pong", tous les dimanches d'hiver en après-midi, ont permis aux adeptes de ce sport de s'entraîner et de se mesurer entre eux. I 'ébauche d'une "activité théâtre "avec l'animation de l'après-midi de la St Nicolas et la mise sur pied d'une troupe qui pourra donner un spectacle est aussi à signaler. Mais tout cela est bien difficile et nous manquons d'encadrement et de volontaires pour toutes ces activités. Et si on veut continuer de les développer, il faut que vous participiez tous, petits et grands.Le village ne doit pas s'endormir.Jeunes, actifs, retraités, nous avons besoin de vous.

### FOOTBALL CLUB DE DUGNY

Depuis sa naissance en 1949, le Football-Club de Dugny

poursuit sa carrière, dans ce sport qui nous est si cher. Riche d'environ quatre vingts licenciés, il compte trois équipes seniors, une équipe cadets et une vingtaine de joueurs pupilles et poussins. Ces jeunes dont la formation est assurée par Tinti Henri et Hémart Christian devraient pourvoir à l'avenir du club.

L'équipe dirigeante formée d'une quinzaine de membres est aidée dans sa tâche par les subventions des Fours à Chaux et de la Municipalité, cette dernière ayant au cours des trois dernières années fait un effort financier à notre égard, ce dont nous la remercions.

Hormis nos activités: soirée dansante le 11-5-85, tournoi de sixte traditionnel le18-6-85, tournoi à onze le 25-8-85, il sera organisé le 2 juin 1985 une rencontre de football opposant le F.C.de Dugny à l'équipe belge de Jemmelles dont le Président n'est autre que Monsieur Léon Lhoist, renouant par cette occasion avec une tradition vieille de trente ans.

Nous sommes en passe de réaliser cette année un projet auquel nous sommes très attachés à savoir l'achat, effectué en décem -bre dernier au service des domaines d'un bâtiment préfabriqué et

sa reconstruction, au stade, contigu aux vestiaires, local destiné à remplir l'office de salle de réunions et de réceptions.

Au registre des satisfactions, nous espérons également inscrire la performance de l'équipe "seniors" A qui, à six matchs de la fin du championnat, occupe une place honorable et devrait, si elle fait preuve de motivation, se classer parmi les trois premiers du groupe et accéder, de ce fait, à la promotion d'honneur, rejoignant l'élite du football meusien, ultime récompense pour le dynamique entraîneur Francis Lietsch.

### AMICALE DES ANCIENS

<u>Voyage du 3 juin</u> De bon matin, 48 personnes partaient à "la conquête de Paris".Ce fut d'abord la visite en car des principaux monuments. Après un déjeuner au restaurant, c'était la découverte du Musée Grévin et, pour terminer, une promenade en bateau-mouche sur la Seine. Une excellente journée pour tous.

Sortie du 19 septembre L'Amicale avait organisé une sortie, un après-midi, pour visiter "Les faïenceries de Longwy".54 personnes y ont participé et ont été très intéressées par la fabrication des Emaux de Longwy.La visite guidée dans les ateliers a été très instructive.Les personnes participantes ont demandé que se renouvellent de telles sorties.

Assemblée générale Elle s'est déroulée le 21 octobre 1984 à la cantine des fours à chaux et a été suivie d'un banquet offert par le B.A.S.de la commune.68 personnes y participaient Au cours de cette A.G., les membres de l'Amicale ont appris, avec regret, la démission de leur Présidente, Madame Odile Herbin, pour des raisons de santé. Nous profitons de cet article pour la remercier, au nom de tous les adhérents, pour tout le travail qu'elle a effectué pendant de nombreuses années pour que vive l'association. Madame Bruna Pettazzoni a accepté de la remplacer dans cette responsabilité qui demande beaucoup de dévouement.

Matinée théâtrale du 29 décembre Comme l'an dernier, une vingtaine de personnes sont allées à une matinée réservée aux personnes du 3e âge. Deux heures et demie de charme et de dépaysement!

# JUDO-CLUB

Le judo-club, au cours de l'année 1984, a eu peu d'activités, l'association ayant changé de professeur en cours de saison.

L'assemblée générale du 22 juin a conduit le renouvellement du bureau qui a procédé le 27 juin à l'élection suivante:

Président : Fries Raymond Vice-Président : Beck Rodolphe

: Castres André Secrétaire

Secrétaire adjoint : Somnard Gilbert

Trésorier : Legrand Jean

Trésorier adjoint : Thiriet Anne

Membres : Clouzot Roland, Halbutier Georges, Péridon Yvon

Un voyage a récompensé chaque judoka et pratiquante de la gymnastique et leur a permis de visiter Walibi et de s'y amuser.

Cette année, un très bon démarrage a été légèrement perturbé par les travaux. On remercie vivement la commune pour ceux-ci. Les résultats sont excellents et nous voyons à nouveau un bel avenir pour le judo-club.

0+040+0+0

Lors de la réunion inter-associations du 28-01-85, un calendrier mentionnant les principales activités de chaque associaton a été établi pour cette année.

_	dates	activités	organisateurs
revier	samedi 9	Concours de tarots	Judo-Club
Mars	samedi 16	Défilé de Carnaval pour les enfants Bal costumé	C.des Fêtes C.des fêtes
Avril	dimanche 14 dimanche 28	Thé dansant Gala de judo	C.des Fêtes Judo-Club
2	samedi 11 samedi 18 et dimanche 19 jeudi 23 mardi 28	Soirée dansante Exposition: "Dugny, de la pré- histoire à l'an 2000" Visite des "Bergère de France' à Bar-le-Duc Goûter	Football-Club  C.des Fêtes  A.des Anciens A.des Anciens
C	dimanche 16	Match international "Dugny- Jumelles" Tournoi de sixte Voyage dans les Vosges Voyage de fin d'année sco- laire	Football-Club Football-Club A.des Anciens Coop.scolaire
اانو	samedi 13 et dimanche 14	Fête nationale	C.des Fêtes
Aoèr	dimanche 25	Tournoi à onze	Football-Club
Septembe	dimanche 25 samedi 7 lundi 9	Bal de la fête Bal "des cocus"	Judo-Club C.des Fêtes
Detobre		Banquet annuel offert aux Anciens de la commune par le Bureau d'Aide Sociale	C.des Anciens
Decembre	dimanche 1 samedi 7 mardi 31	Banquet de Ste Barbe Fête de St Nicolas Loto Réveillon de la St Sylves- tre	Sapeurs-Pompiers C.des Fêtes C.des Fêtes C.des Fêtes

### Etat-Civil

#### Naissances -

22-03-84: Henry Jean 13-05-84: Vallarin Anthony

30-06-84:Cotinaut Raphael

30-09-84:Péridon Sophie 19-10-84:Chaplet Carine

18-11-84:Blanche Arnaud 6-12-84:Garboli Gabrielle

7-12-84: Guil baud Marie Béren

-gère

7-12-84:Vignon Julien 19-12-84:Péridon Gladys

30-12-84:Martin Isabelle

### Mariages

R.Bourguignon et F.Céglarek P.Humbert et N.Dachicourt

A. Paquot et A. Chaplet

A. Pettazzoni et M. Hocquet

T. Willemin et R. Péridont

J.L.Ribère et A. Waga

M.Maire et M. Wallarin

### Décès

11-06-84: Defrain Suzanne épouse Audidier, 73 ans

29-06-84: Ribère André, 62 ans

18-08-84: Chenot Suzanne épouse Rollet, 77ans

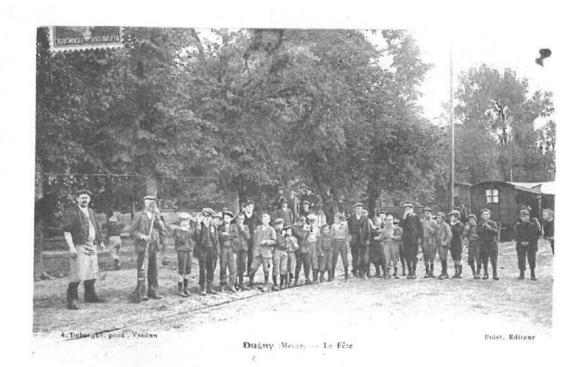
0+0+0+0+0

# les années passent ...

Monsieur Henri Antoine, demeurant rue H. Herbin, a accepté de faire revivre un moment de sa jeunesse passée à Dugny. Nous l'en remercions et nous espérons que d'autres Anciens prendront la suite dans les prochains bulletins.

"Ah!qu'elles étaient' belles nos fêtes patronales! Mais qu'en diront nos jeunes lorsque les attractions actuelles seront remplacées par des manèges intra-planétaires? Revenons, si vous le voulez, à notre fête patronale au début du siècle. Elle était, comme aujourd'hui, célébrée le huit septembre ou le dimanche qui suit cette date. Ce jour-la, on mettait les petits plats dans les grands mais cela n'intéressait que partiellement les jeunes dont je faisais partie dans le premier quart du siècle. La fête se tenait dans la partie basse du village, là où actuellement se trouve le terrain de jeux pour les enfants, devant l'habitation du Docteur Juif et ceci à la grande satisfaction des mamans qui savaient leurs enfants à l'abri des voitures...qui n'existaient pas!!!! La fête ne sentait pas comme aujourd'hui ce relent d'argent car nos braves forains ne connaissaient le Percepteur que de nom. Elle se louait aux conscrits de l'année en cours. Le tarif était relativement modeste, soit le contenu de quelques bouteilles de bière consommées en cette soirée. L'argent recueilli au cours de la fête après avoir déduit les dépenses incombant à l'organisation des festivités servait à améliorer le séjour des futurs soldats.

La fête proprement dite commençait la veille par les aubades. Quelques musiciens de la fanfare locale, confortablement installés dans un char à bancs tiré par un cheval, tous les deux bien enrubannés, animaient ces aubades.Les conscrits, à pied, distribuaient un petit bout de ruban à chaque demoiselle que la musique avait attiré, sourire aux lèvres, sur le seuil de la maison.Le tour du village, beaucoup plus court qu'aujourd'hui, se terminait à une heure avancée de la nuit.Dès le lever du jour, le réveil des habitants était fait de la même façon mais à un rythme plus rapide. Le dimanche, les manèges installés depuis plusieurs jours devant les maisons actuelles de Mr Vibrac et de ses voisins faisaient recette des plus jeunes aux plus anciens.On pouvait, chaque année, remarquer sur son cheval de bois "la Cécile", propriétaire de la maison actuelle de Mme Gaston Marchand, une brave dame qui avait dépassé depuis longtemps l'âge des occupants actuels de ces attractions.Oh! combien étaient sympathiques ces amusements simples de tout un village!



Et les chevaux de bois, comment tournaient-ils? demanderont les jeunes car il n'y avait pas d'électricité au village avant 1928. Ils étaient mus par un cheval, en chair celui-là, que l'on faisait pénétrer dans le manège après avoir enlevé une partie du plancher. Il tournait en rond, après avoir été attelé, près du mât central. Il obéissait au commandement d'une personne qui, en même temps, faisait tourner à la main le piano Limonaire. Les tarifs étaient très modestes. Pour quelques sous, on pouvait tourner à loisir. Il y avait également un manège de "pousse-pousse" et une confiserie.

Le bal en plein air avait son emplacement en carré, quelques centaines de m2 environ, en face de l'immeuble du Dr Juif. Les musiciens avec leurs instruments de cuivre étaient confortablement installés sur un podium bien garni de feuillage. Pour la nuit, l'éclairage s'effectuait avec des moyens de fortune, surtout des lampes à carbure aimablement prêtées. Et tout ceci avant que ne fut installé, au cours des ans, plancher et mise hors d'eau par une couverture en bâches. Et s'il venait à pleuvoir? Tout le monde déménageait, en vitesse, pour se réfugier dans la remise de l'aubergiste Mr Richard, contigue au garage du docteur.

Les gorges étaient vite asséchées par la chaleur ce qui incitait à se rendre dans le café de Mr Richard, oh! combien sympathique, qui avait toujours un bon mot pour chacun. Plus loin, en face des autres manèges et boutiques, je n'aurais garde d'oublier le débit de boissons tenu par Mme Laurent, grand'mère de Mme Josiane Mayon. On rencontrait en ces lieux, et à la même table, de braves chanteurs dont le répertoire toujours correct mais amusant était inépuisable.

Mais le temps n'arrête pas le progrès. Par la suite, un plancher fut installé dans le hangar de Mr Albert Jouda, pour une saison. Et le vent du nord propulsa le bal dans l'immeuble de Mr Durand acheté par la commune, situé en face de l'ancienne mairie devenue depuis une partie de l'école primaire. C'est cet immeuble qui, après de nombreux efforts de nos élus communaux sérieusement épaulés par l'ancienne direction des Fours à Chaux, est devenu notre magnifique foyer communal.

0+0+0+0+0